



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF 15

10 OCTOBRE 2020



SOMMAIRE

Liste d'émergence	2
Introduction	4
1- Compte rendu du vote des rapports statutaires	4
2- Election du Bureau de l'AMF 15	5
3- Recueillement	6
4- Les décisions du Conseil d'administration de l'AMF 15	6
4.1- Organisation de la gouvernance de l'AMF 15	6
4.2- Lancement d'un appel à la solidarité	6
4.3- Les Universités des Maires et la formation au sein de l'AMF 15.....	7
Annexe 1 : Liste émergence Conseil d'administration de l'AMF 15 en date du 10/10/2020	8
Annexe 2 : Liste des membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15.....	9
Annexe 3 : Proclamation du Bureau de l'AMF 15	10

Liste d'émargement ¹

L'an deux mille vingt, le dix octobre, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à neuf heures en salle 1, étage 5 du Conseil Départemental du Cantal, et en visio conférence via l'outil Webex, sur convocation du Président par mail en date du six octobre deux mille vingt.

NOM-PRENOM	FONCTION	PRESENT / EXCUSE / VISIO
<i>MEMBRE DE DROIT</i>		
Mme GINEZ Bernadette	Maire d'Ytrac – représentante désignée par la CABA	Visio conférence
M. MATHONIER Pierre	Maire d'Aurillac	Visio conférence
M. DELORT Philippe	Maire de Saint-Flour	Présent
Mme ZANCHI Edwige	Maire de Mauriac	Présente
<i>7 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC</i>		
M. BONHOMMET Hubert	Maire d'Ayrens	Visio conférence
M. DANEMANS François	Maire de Puycapel	Présent
M. GIMENEZ Antoine	Maire de Quézac	Présent
Mme LANTUEJOUL Isabelle	Maire d'Arpajon sur Cère	Présente
M. MONTIN Christian	Maire de Marcolès	Présent
M. MORELLE Florian	Maire de Maurs	Présent
M. PRADAL Gérard	Maire de Labrousse	Présent
<i>6 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR</i>		
Mme BENEZIT Sophie	Maire de Saint-Martin-Sous-Vigouroux	Excusée
M. BOUDON Robert	Maire de Lieutadès	Visio conférence
M. VERDIER Jean Louis	Maire de Landeyrat	Visio conférence
M. CHABRIER Gilles	Maire de Murat	Visio conférence
M. MAGE Jean	Maire de Condat	Visio conférence
Mme ROCHES Patricia	Maire de Coren	Excusée
<i>5 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC</i>		
M. BRIANT Stéphane	Maire d'Antignac	Présent
M. CHAMBON Louis	Maire du Falgoux	Présent
M. FABRE Jean-Marie	Maire de Saint-Chamant	Excusé
M. GALEYRAND Jean-Pierre	Maire de Champagnac	Visio - conférence

¹ Annexe 1 : Liste émargement Conseil d'administration de l'AMF 15 en date du 10/10/2020

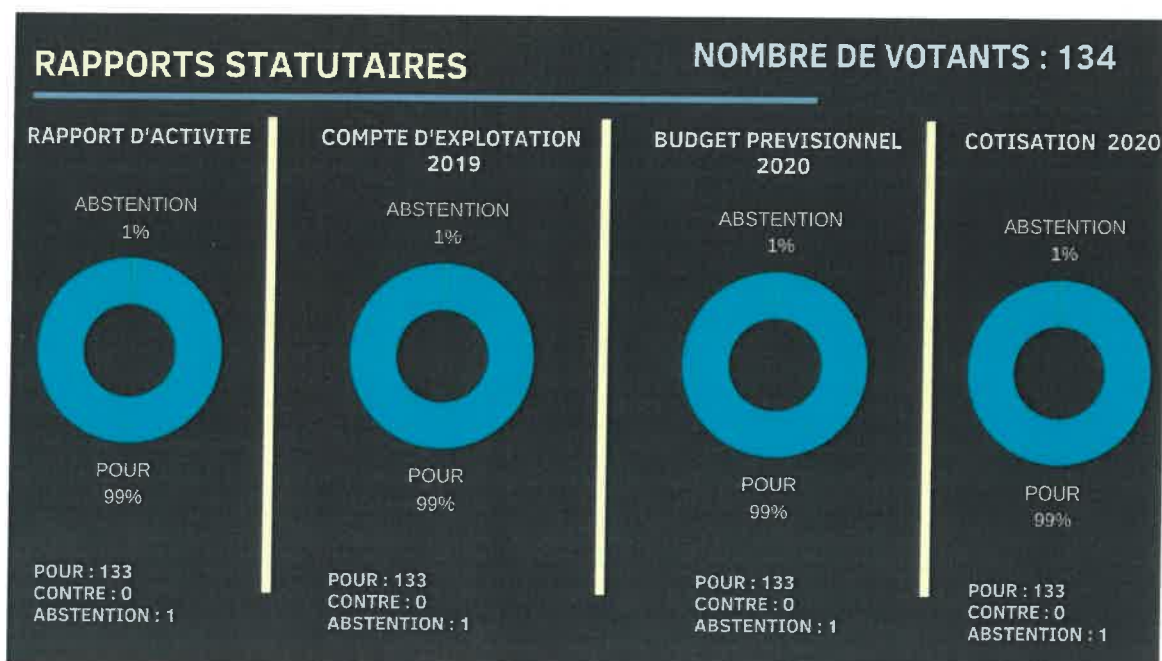
M. PEYRAL David	Maire de Pleaux	Présent
3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR LA CABA		
Mme BRU Dominique	Présidente de Cère et goul en Carlades	Visio - conférence
M. FEVRIER Eric	Vice-Président de la Châtaigneraie cantalienne	Visio - conférence
M. LENTIER Jean-luc	Vice-Président de la CABA	Présent
3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR SAINT-FLOUR COMMUNAUTE		
M. ACHALME Didier	Président de Hautes - Terres Communauté	Visio - conférence
Mme CHARRIAUD Céline	Présidente de Saint-Flour Communauté	Présente
Mme RESCHE Bernadette	Membre du bureau exécutif de Saint-Flour Communauté	Visio - conférence
2 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC		
Mme CABECAS - ROQUIER Valérie	Président du Pays de Gentiane	Visio - conférence
M. SOULIER Jean-Pierre	Président du Pays de Mauriac	Visio - conférence
2 CONTROLEURS DE GESTION		
M. GIRAUD Patrick	Maire de Saint-Etienne Cantalès	Visio - conférence
M. MIRAL Daniel	Maire d'Andelat	Visio - conférence

Introduction

M. MONTIN a présenté les nouveaux membres élus du Conseil d'Administration de l'AMF 15² en précisant que malgré la situation sanitaire, il était nécessaire de procéder au renouvellement afin d'élire des instances stables et légitimes à la suite des élections municipales et communautaires.

1- Compte rendu du vote des rapports statutaires

M. MONTIN a rendu compte du vote électronique concernant les rapports statutaires de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal :



M. MONTIN a rappelé que l'équipe sortante a proposé une liste de candidats pour le conseil d'administration 2020-2026, qui représente la diversité des communes cantaliennes dans les domaines géographiques, démographiques, territoriales, politiques, afin que le Conseil d'Administration de l'AMF 15 soit le plus représentatif.

² Annexe 2 : Liste des membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15

M. MONTIN a rappelé la constitution du conseil d'administration, prévu dans les statuts de l'AMF 15, à savoir :

Le Conseil d'Administration est composé de 30 Membres :

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, les Maires d'Aurillac, Saint Flour, Mauriac ou leurs représentants sont membres de droit

18 Maires répartis à raison de 7 Membres pour l'arrondissement d'Aurillac, 6 Membres pour l'arrondissement de Saint-Flour, 5 Membres pour l'arrondissement de Mauriac.

8 Membres représentant les Président(e)s de structures intercommunales à raison de :

* 3 Président(e)s des EPCI pour l'arrondissement d'Aurillac (ou leurs représentants) dont 1 pour la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

* 3 Président(e)s des EPCI pour l'arrondissement de Saint Flour (ou leurs représentants) dont 1 pour Saint-Flour Communauté

* 2 Président(e)s des EPCI pour l'arrondissement de Mauriac (ou leurs représentants).

L'Assemblée Générale électorale procède, en son sein, à la désignation de deux contrôleurs de gestion chargés de vérifier annuellement la comptabilité de l'Association. Leur mandat expire lors du renouvellement des conseils municipaux.

DECISION :

- ⇒ Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont pris acte des votes concernant les rapports statutaires et de la liste du Conseil d'Administration de l'AMF 15 qui a recueilli 133 POUR et 1 ABSTENTION

2- Election du Bureau de l'AMF 15

M. MONTIN a fait acte de candidature en tant que Président de l'Association des Maires et des Présidents d'Epci du Cantal et a présenté les 13 membres du bureau de l'AMF 15³.

M. MONTIN a souligné que le nouveau bureau de l'AMF 15 correspond à la diversité et à la représentativité des communes cantaliennes.

DECISION :

- ⇒ Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont pris acte de la proposition du bureau.
- ⇒ L'ensemble des membres du Conseil d'Administration ont voté favorablement à la proclamation du nouveau bureau de l'AMF 15.

³ Annexe 3 : Proclamation du Bureau de l'AMF 15

M. Le Président de l'AMF 15 après avoir remercié, les membres du Conseil d'Administration, pour leur confiance à son égard, a rappelé que « *L'intérêt général de nos collectivités et l'unité de notre territoire resteront les objectifs premiers de l'AMF 15. Tous les élus du Cantal sont invités à faire appel au secrétariat de l'AMF 15 qui s'appuiera sur le réseau national de l'AMF pour répondre aux questions des élus cantaliens.* »

3- Recueillement

M. MONTIN a souhaité avoir une pensée particulière pour M. CORNET Roland et M. DEJOU Antoine qui ont présidé l'AMF 15, et qui nous ont quitté en 2019 et 2020. Au nom de l'AMF 15, M. le Président a souhaité saluer leur mémoire.

4- Les décisions du Conseil d'administration de l'AMF 15

4.1- Organisation de la gouvernance de l'AMF 15

Au regard de la situation sanitaire mais également de la distance géographique qui séparent les membres du Conseil d'Administration, M. MONTIN a proposé d'organiser les conseils d'administration de l'AMF 15 en visio conférence.

M. MONTIN a rappelé concernant la gouvernance de l'AMF 15, que le nouveau bureau de l'AMF 15 qui vient d'être élu est composé de 13 membres. Afin de travailler de manière efficace, M. le Président a précisé qu'un bureau restreint composé du Président, du Secrétaire général, du Trésorier et d'un Vice-président se réunira régulièrement, afin de pouvoir être force de proposition auprès des membres du Conseil d'administration sur des dossiers qui nécessitent un temps de travail avec le secrétariat de l'AMF 15.

DECISION :

⇒ **L'ensemble des membres du Conseil d'Administration ont voté favorablement à l'organisation des prochains conseils d'administration en visio-conférence.**

4.2- Lancement d'un appel à la solidarité

M. MATHONIER a précisé, qu'à l'occasion de l'Assemblée Générale des Villes moyennes, un appel à la solidarité envers les communes sinistrées des Alpes-Maritimes suite à la tempête meurtrière qui a lourdement frappé le territoire, a été lancé.

M. MATHONIER a émis l'hypothèse que l'AMF 15 se positionne en tant que coordinateur pour recueillir les fonds de l'ensemble des communes du Cantal désireuses de prendre part à cet appel à la solidarité pour les reverser ensuite au département des Alpes Maritimes.

M. LENTIER a souligné avoir voté à l'occasion de son dernier conseil municipal un accord de principe. Il a également précisé être favorable pour que l'AMF 15 soit un canal et un facilitateur pour le versement des dons. M. LENTIER a assuré de son engagement au sein de l'AMF 15 et a remercié l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour leur confiance à son égard en tant que vice-président de l'AMF 15.

M. MONTIN a évoqué le fait d'ouvrir un compte dédié pour gérer les fonds. Une indication et un barème pourrait être proposé à l'ensemble des communes.

M. MATHONIER a précisé que durant l'Assemblée générale des Villes Moyennes, un barème à hauteur de 30 centimes / habitants a été transmis en insistant également sur le fait que les communes ne peuvent pas verser directement des fonds auprès du Département, d'où l'importance d'une coordination via l'AMF.

M. GALEYRAND, a souligné l'importance des délais en insistant sur le fait qu'au regard des dégâts, l'urgence est immédiate et les fonds devront être versés le plus rapidement possible.

M. FEVRIER a proposé aux membres du Conseil d'administration, que l'AMF 15 assure un premier versement afin de répondre le plus rapidement possible. Cette avance pouvant être remboursée par la suite par le versement des communes.

M. GIMENEZ trésorier, a précisé que la trésorerie de l'AMF 15 pouvait supporter une avance.

M. CHAMBON a suggéré qu'une délibération type soit envoyée à toutes les communes afin de faciliter la prise de décisions au sein des conseils municipaux.

DECISION :

- ⇒ **L'ensemble des membres du Conseil d'Administration ont validé le fait de lancer un appel à la solidarité.**
- ⇒ **Le secrétariat de l'AMF 15 doit se rapprocher de l'AMF des Alpes Maritimes pour définir l'action la plus favorable pour lancer et coordonner cet appel à la solidarité.**

4.3- Les Universités des Maires et la formation au sein de l'AMF 15

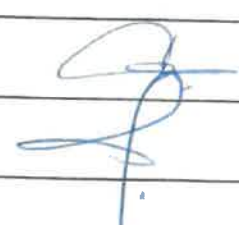



M. MONTIN a rappelé qu'à l'issue du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est de tradition en partenariat avec l'AMF nationale et Mairie 2000 de proposer un cycle de formation pour les élus du Cantal. Ce partenariat permet de travailler avec des formateurs compétents et une aide financière est versée à l'AMF 15 pour organiser ce temps de formations et d'information.



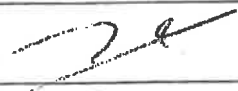



La journée dédiée du 31 octobre 2020 sera modifiée au regard de la situation sanitaire. Un dispositif en visio conférence sera mise en place.

Annexe 1 :

LISTE D'EMARGEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 10/10/2020

Conseil d'Administration du 09/10/2020

NOM-PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
MEMBRE DE DROIT		
Mme GINEZ Bernadette	Maire d'Yzac - représentante désignée par la CABA	visio
M. MATHONIER Pierre	Maire d'Aurillac	visio
M. DELORT Philippe	Maire de Saint-Flour	
Mme ZANCHI Edwige	Maire de Mauriac	
7 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC		
M. BONHOMMET Hubert	Maire d'Ayrens	visio
M. DANEMANS François	Maire de Puycapel	
M. GIMENEZ Antoine	Maire de Quézac	
Mme LANTUEJOL Isabelle	Maire d'Arpajon sur Cère	
M. MONTIN Christian	Maire de Marcolès	
M. MORELLE Florian	Maire de Maurs	
M. PRADAL Gérard	Maire de Labrousse	
8 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR		
Mme BENEZIT Sophie	Maire de Saint-Martin-Sous-Vigouroux	excusée
M. BOUDON Robert	Maire de Lieutadès	visio
M. VERDIER Jean Louis	Maire de Landeyrat	visio
M. CHABRIER Gilles	Maire de Murat	visio
M. MAGE Jean	Maire de Condat	visio
Mme ROCHES Patricia	Maire de Coren	excusée
5 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC		

M. BRIANT Stéphane	Maire d'Antignac	
M. CHAMBON Louis	Maire du Falgoux	
M. FABRE Jean-Marie	Maire de Saint-Chamant	excusé
M. GALEYRAND Jean-Pierre	Maire de Champagnac	
M. PEYRAL David	Maire de Pleaux	
3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR LA CABA		
Mme BRU Dominique	Présidente de Cère et goul en Certades	visio
M. FEVRIER Eric	Vice-Président de la Châtagneraie cantalienne	visio
M. LENTIER Jean-luc	Vice-Président de la CABA	
3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR SAINT-FLOUR COMMUNAUTE		
M. ACHALME Didier	Président de Hautes - Terres Communauté	visio
Mme CHARRIAUD Céline	Présidente de Saint-Flour Communauté	
Mme RESCHE Bernadette	Membre du bureau exécutif de Saint-Flour Communauté	visio
2 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC		
Mme CABECAS - ROQUIER Valérie	Président du Pays de Gentiane	visio
M. SOULIER Jean-Pierre	Président du Pays de Mauriac	visio
2 CONTROLEURS DE GESTION		
M. GIRAUD Patrick	Maire de Saint-Etienne Cantalès	visio
M. MIRAL Daniel	Maire d'Andelet	visio.

Annexe 2 :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF 15



CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AMF15
MANDAT 2020-2026

Liste déposée par M. Christian MONTIN, Président sortant de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal, en vue de l'élection du nouveau Conseil d'Administration à l'occasion de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2020.

Le Conseil d'Administration est composé de 30 Membres :

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, les Maires d'Aurillac, Saint Flour, Mauriac ou leurs représentants sont membres de droit

18 Maires répartis à raison de 7 Membres pour l'arrondissement d'Aurillac, 6 Membres pour l'arrondissement de Saint-Flour, 5 Membres pour l'arrondissement de Mauriac.

8 Membres représentant les Président(e)s de structures intercommunales à raison de :

* 3 Président(e)s des EPCI pour l'arrondissement d'Aurillac (ou leurs représentants) dont 1 pour la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

* 3 Président(e)s des EPCI pour l'arrondissement de Saint Flour (ou leurs représentants) dont 1 pour Saint-Flour Communauté

* 2 Président(e)s des EPCI pour l'arrondissement de Mauriac (ou leurs représentants).

L'Assemblée Générale électorale procède, en son sein, à la désignation de deux contrôleurs de gestion chargés de vérifier annuellement la comptabilité de l'Association. Leur mandat expire lors du renouvellement des conseils municipaux.

Conformément aux statuts de l'AMF 15, sont candidats (Cf tableau ci-après) :

NOM-PRENOM	FONCTION
<i>MEMBRE DE DROIT</i>	
Mme GINEZ Bernadette	Maire d'Ytrac – représentante désignée par la CABA
M. MATHONIER Pierre	Maire d'Aurillac
M. DELORT Philippe	Maire de Saint-Flour
Mme ZANCHI Edwige	Maire de Mauriac
<i>7 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC</i>	
M. BONHOMMET Hubert	Maire d'Ayrens
M. DANEMANS François	Maire de Puycapel
M. GIMENEZ Antoine	Maire de Quézac
Mme LANTUEJOL Isabelle	Maire d'Arpajon sur Cère
M. MONTIN Christian	Maire de Marcolès
M. MORELLE Florian	Maire de Maurs
M. PRADAL Gérard	Maire de Labrousse
<i>6 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FOUR</i>	
Mme BENEZIT Sophie	Maire de Saint-Martin-Sous-Vigouroux
M. BOUDON Robert	Maire de Lieutadès
M. VERDIER Jean Louis	Maire de Landeyrat
M. CHABRIER Gilles	Maire de Murat
M. MAGE Jean	Maire de Condat
Mme ROCHES Patricia	Maire de Coren
<i>5 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC</i>	
M. BRIANT Stéphane	Maire d'Antignac
M. CHAMBON Louis	Maire du Falgoux
M. FABRE Jean-Marie	Maire de Saint-Chamant
M. GALEYRAND Jean-Pierre	Maire de Champagnac
M. PEYRAL David	Maire de Pleaux
<i>3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR LA CABA</i>	
Mme BRU Dominique	Présidente de Cère et goul en Carlades
M. FEVRIER Eric	Vice-Président de la Châtaigneraie cantalienne
M. LENTIER Jean-luc	Vice-Président de la CABA
<i>3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FOUR (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR SAINT-FOUR COMMUNAUTE</i>	
M. ACHALME Didier	Président de Hautes – Terres Communauté
Mme CHARRIAUD Céline	Présidente de Saint-Flour Communauté
Mme RESCHE Bernadette	Membre du bureau exécutif de Saint-Flour Communauté
<i>2 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC</i>	
Mme CABECAS – ROQUIER Valérie	Président du Pays de Gentiane
M. SOULIER Jean-Pierre	Président du Pays de Mauriac
<i>2 CONTROLEURS DE GESTION</i>	
M. GIRAUD Patrick	Maire de Saint-Etienne Cantalès
M. MIRAL Daniel	Maire d'Andelat

Déposé le 23/09/2020

Liste validée par vote électronique des Maires et
Présidents d'EPCI du Cantal

Vote clôturé le 09/10/2020

Résultats : 134 votants : 133 POUR, 1 ABSTENTION

Signature



Christian MONTIN

Annexe 3 :

PROCLAMATION DU BUREAU DE L'AMF 15

PROCLAMATION DE LA CONSTITUTION DU BUREAU DE L'AMF 15

